REUNION du 8 avril 2014

Membres afférents au CM	15
Membres en exercice	15
Membres présents	13
Procuration	0

L'an deux mil quatorze, le mardi 8 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre GUILLAUD, Maire.

Présents : Mmes AUBERT, FLORET, HYVERT, MITHIEUX, ROCHERAY-FAUCON, TANILIAN, MM. DUCRET, GUILLAUD, HOCHARD, MEUGNIER, PERRIN, ROSSIGNOL, VIVET.

Excusés: Mme NAVARDIN et M. FASSEL,

Secrétaire: Mme AUBERT.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 28 mars 2014.

Le maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour : la désignation de 2 délégués du conseil municipal pour siéger au comité syndical du SIBRECSA. A l'unanimité, ce point est inscrit à l'ordre du jour.

Désignation des commissions communales :

Le maire rappelle que des commissions municipales, qui sont des commissions d'étude, peuvent être mises en place afin d'améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat, mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière.

Il propose d'installer les commissions suivantes :

<u>Finances</u>	Responsable: J.PERRIN,	
	Membres: JP GUILLAUD, N.DUCRET,	
	J.FASSEL, S.FLORET, F.ROCHERAY-	
	FAUCON,	
<u>Urbanisme</u>	Responsable: B.ROSSIGNOL,	
	Membres: N.DUCRET, J.FASSEL, JM	
	HOCHARD, I.HYVERT,	
Travaux	Responsable: D.MEUGNIER,	
	Membres: N.DUCRET, F.ROCHERAY-	
	FAUCON, A.VIVET,	
Commission Développement durable	Responsable : S.FLORET,	
(transports, environnement, projets	Membres: C.AUBERT, N.DUCRET, JP	
d'aménagements du cadre de vie)	GUILLAUD, I.HYVERT, D.MEUGNIER,	
	A.VIVET,	
Commission Vie scolaire et jeunesse	Responsable: D.MITHIEUX,	
	Membres: C.AUBERT, JM HOCHARD,	
	C.NAVARDIN, C.TANILIAN,	
Commission Associations	Responsable: D.MITHIEUX,	
	Membres: I.HYVERT, C.NAVARDIN,	
	J.PERRIN,	
Commission Communication	Responsable: D.MITHIEUX,	
	Membres: C.AUBERT, I.HYVERT,	
	F.ROCHERAY-FAUCON, B.ROSSIGNOL,	
	C.TANILIAN.	

Certaines de ces commissions, en fonction des projets ou des études, pourront se transformer en commissions extra-municipales afin d'associer les habitants à la vie de la commune.

2014 – 17 Election des délégués du conseil municipal au SIBRECSA (syndicat intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie pour les déchets ménagers)

Vu les articles L.5211-7 et 5211-8 du Code général des collectivités territoriales, Le Maire indique que pour assurer la représentation de la commune au sein du SIBRECSA, il convient d'élire deux délégués titulaires. Cette élection se fait par scrutin secret à la majorité absolue, à trois tours le cas échéant.

- a Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b Nombre de votants (enveloppes déposées) : 13
- c Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) : 0
- d Nombre de suffrages exprimés (b c) : 13

Candidats titulaires	Voix
Jean-Pierre GUILLAUD	13
Bernard ROSSIGNOL	13

MM. Jean-Pierre GUILLAUD et Bernard ROSSIGNOL ont été élus membres titulaires.

Divers:

* Correspondant Défense :

Le conseil municipal désigne un conseiller en charge des affaires de défense : M.Jean FASSEL.

* Délégué à la prévention routière :

Le conseil municipal désigne un délégué à la prévention routière : M.Alain VIVET.

* Centre communal d'action sociale :

Mme Sylviane FLORET rappelle qu'en vue de la future désignation des membres du C.C.A.S. (établissement public à caractère administratif disposant d'un budget autonome), il conviendra de fixer le nombre de membres, compris entre 4 et 8, puis de désigner par élection les représentants du conseil municipal. Le maire devra ensuite nommer des personnes non-membres de la municipalité, participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Ces personnes nommées seront obligatoirement choisies parmi les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion, dans les associations familiales (sur proposition de l'U.D.A.F.), de retraités et personnes âgées ou de personnes handicapées.

Après discussion, le conseil municipal envisage de porter à 5 le nombre de membres et ses représentants seraient : C.AUBERT, N. DUCRET, S.FLORET, JM HOCHARD et F.ROCHERAY-FAUCON.

* Travaux de la salle polyvalente :

M.MEUGNIER rappelle que les travaux d'extension et de réaménagement intérieur seront achevés prochainement, il évoque également le problème des levées de réserve à l'égard des entreprises en raison des finitions qui sont nombreuses. La révision du tarif de location et la mise à jour du règlement de son utilisation seront traitées lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

* Travaux de voiries à l'entrée sud du chef-lieu :

M.MEUGNIER fait part d'un surcoût financier à prévoir en raison de la mauvaise qualité du sol, qui est peu stable. Une réunion avec le Conseil Général et l'entreprise EUROVIA a eu lieu lundi dernier à ce sujet.

* le repas des aînés aura lieu le 18 mai 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.